FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2024 – 2025 - BO n°44 du 03.07.25

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Phases Finales « FFR » 7
- Compétitions 9
- Compétitions Seniors 10
- Rugby à 7 12
- Rugby à 5 13
- Formation 15

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Assemblée Générale 19
- Rassemblement 20
- Service Civique 23

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Recrutement 27

INFORMATIONS FÉDÉRALES

- Affiliations 29
- Avis hebdomadaires 33
- Equipes étrangères 34
- Médical 36
- Installations 38

INFORMATIONS DIVERSES

- Recrutement 41
- Femmes Dirigeantes 42
- Tournois amicaux 43
- Communication 44

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 47

PARTENAIRES & MÉCÈNES 49

CONTACTS 51

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements de la LIFR à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Jeudi	26/06/2025	Job dating DVSE	RC Suresnes	Toute la journée
Vendredi	27/06/2025	Job dating DVSE	RC Montesson Chatou	Toute la journée
Samedi et Dimanche	12 et 13/07/2025	Beach Rugby : Tournoi Qualificatif Championnat de France	Fontainebleau	Week-end

Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Parcours des clubs franciliens lors des phases finales des Championnats de France

1. Résultats des matchs des 28 et 29 juin

Le rugby francilien conclut la saison sur plusieurs podiums lors des finales nationales, avec de belles performances de ses représentants dans différentes compétitions :

Promotion Régionale 2

- Le **RST Plateau Briard / Bonneuil / Villeneuve / Brévannes** s'incline face à la **JSE SP Caramanaise** (19-38) en finale nationale.

Finales Nationales de Rugby à 5 – Lectoure (Gers)

- **Open Masculin** : **Le RCP 15 – Les Tuches** décroche la 3e place, et le **PORC Rugby** finit 13e.
- **Open Féminin : Les Amazones – Antony Metro 92** se classent 6e, tandis que **les Rockets – RO C Houilles Carrières-sur-Seine** terminent 7e.
- **Mixte : Le RC Versailles – 5 du Lys** décroche le titre de vice-champion de France (2e place), et **les Cougarachas – Puteaux** terminent 4es.
- **+35 ans** : **Le RCP 15 – Les Tuches** obtient également la 2e place, et les **Cougarachas - Puteaux** se classent 11es.

Finales Nationales de Rugby à 7 – M16 & M19

- **M19** : Le **RC Versailles** se hisse sur la 3e marche du podium.
- **M16** : L'**USO Massif Central** termine à la 11e place nationale.

Découvrez les résultats du 28 & 29 juin

2. Annonce des matchs des 5 et 6 juillet

Ce week-end du 5 au 7 juillet, plusieurs équipes franciliennes seront engagés dans les **Finales nationales de Rugby à 7**, organisées à **Mèze (Hérault)** dans le cadre du **Med Sevens**, tournoi de clôture de la saison nationale.

Championnat de France Fédéral +18 ans :

- Antony Métro 92
- US Olympiades Massif Central

Circuit Élite Masculin :

- Fantastics Sevens
- Seventise
- SCA Sevens

Challenge Sevens Féminin :

- Fantastics Féminines
- Kabuki Sevens
- Wonder 7
- Rugban7s

Open Masculin :

- Kabuki Sevens

Découvrez les rencontres des 5 & 6 juillet

Saison 2025/26 : Rencontres amicales

En amont du début de la saison 2025/2026, et via la FFR (dispositions adoptées par le Bureau Stratégique Fédéral le 25 juin dernier), vous trouverez les directives relatives à la tenue des rencontres amicales pour la saison prochaine.

Prenez connaissance du document disponible en cliquant ici.

1. Réunion des clubs pour la saison 2025/2026 (RAPPEL)

Le pôle Compétitions de la LIFR vous invite à participer à une réunion d'information de début de saison 2025-2026, **en visio-conférence**, selon le calendrier suivant :

- Le mercredi 2 juillet pour les clubs de Régionale 1 ;
- Le jeudi 3 juillet pour les clubs de Régionale 2 et équipes 3 ;
- **Le lundi 7 juillet pour les clubs de Régionale 3 et équipes 3.**

Important : toutes ces réunions commenceront à 19h30.

Lors de ces réunions, nous vous ferons part de nos propositions, issues de nos échanges du mois de mars, sur les obligations sportives et les règlements sportifs pour la saison prochaine.
Les associations concernées par une montée à l'échelon supérieur sont autorisées à participer aux réunions concernées.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, inviter vos cadres techniques à cette réunion ou tout autre représentant sportif de votre association.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire de réponse selon le niveau concerné de votre club.

Nous vous adresserons un lien Teams dans l'après-midi précédent les réunions.

Nous comptons sur votre présence, indispensable pour l'articulation la plus cohérente et la plus confortable pour tous.

Formulaire Régionale 2

Formulaire Régionale 3

2. Régionale 1 : prenez connaissance du support de présentation pour la saison 2025/2026 !

À la suite de la réunion de présentation du 2 juillet, et comme convenu, vous trouverez le récapitulatif des directions et orientations pour la saison à venir concernant la Compétition de Régionale 1.

Bien que nous sommes toujours en attente de validation finale (interne et fédérale) il nous apparaissait important de vous en informer au plus tôt. Des échanges se sont déroulés au long de cette conversation. Pour les clubs absents lors de cette réunion, n'hésitez pas à revenir vers nous pour avoir des explications et afin d'éviter de mauvaises interprétations.

Présentation Régionale 1 Saison 2025/2026

3. Affectations 2025/26 : prenez connaissance des montées et descentes pour la saison prochaine (RAPPEL)

À toutes fins utiles, et sans préjuger de potentielles modifications d'ici le début de saison prochaine, vous trouverez ci-dessous le lien vers le document relatant les différentes montées à l'échelon supérieur de nos compétitions régionales.

Également, et suite à la fin des PlayDown des Compétitions Régionale 1 et Régionale 2, vous y trouverez les descentes à l'échelon inférieur.

Affectations 2025/2026

Ce tableau récapitulatif ne vaut pas comme participation officielle dans les Compétitions officielles de la saison à venir, mais existe à titre informatif.

1. Prenez la parole et faites le bilan avec nous : Réunion de fin de saison le vendredi 11 juillet dès 18h30

Il nous paraît important de faire un état des lieux de la saison de Rugby à 7 venant tout juste de s'écouler. C'est pourquoi nous vous convions à une réunion de fin de saison / bilan afin d'aborder les différentes perspectives du rugby à 7 en Île de France. **C'est l'occasion pour vous de faire entendre vos retours et vos suggestions.**

Nous vous attendons donc le 11 juillet prochain, en visio-conférence, dès 18h30.

Participer à la réunion de fin de saison

2. Plateau Interdépartemental M16 : Résultats

Le week-end des 21 & 22 juin, sur les terres du JC Technique à Meaux, s'est déroulé le plateau interdépartemental de rugby à 7 pour la catégorie M16.

6 Comités Départementaux se sont rencontrés (Val de Marne, Hauts de Seine, Paris, Val d'Oise, Seine et Marne et Yvelines) sur un plateau de qualité qui a vu le CD 94 l'emporter.

Classement interdépartemental JC Technique 24/25

3. Classement du Championnat de France à 7 M16/M19 (RAPPEL)

Le week-end du 28 & 29 juin 2025 a eu lieu les Championnats de France de Rugby à 7 pour les catégories M16 et M19 à Plouzané. Encore un grand bravo pour les équipes qualifiées ainsi que pour leur performance lors de ces finales.

Classement – Championnats de France 24/25

1. Saison 2025/2026 : Prenez connaissance du calendrier

Suite à la réunion de fin de saison qui a eu lieu hier soir au siège de la Ligue, vous trouverez, sur le site de la LIFR, le calendrier de la saison 2025/2026. Encore un grand merci aux représentants des clubs qui se sont présentés pour ce moment d'échange et de partage.

Calendrier saison 2025/2026

2. Finales Nationales 2025 à Lectoure : Résultats

Comme vous le savez, les Finales Nationales ont eu lieu à Lectoure le week-end du 28 & 29 juin. Encore un grand bravo pour les équipes qualifiées ainsi que pour leur performance lors de ces finales.

Classement Finales Nationales – Lectoure 24/25

3. Tournoi de Beach Rugby à Fontainebleau le week-end des 12 & 13 juillet 2025 (RAPPEL)

Le week-end des 12&13 juillet 2025 aura lieu le Tournoi de Beach Rugby organisé par le Rugby Sud 77 au Grand Parquet de Fontainebleau.

Le samedi 12 marquera la tenue du Tournoi Qualificatif au Championnat de France concernant les catégories Open Féminin et Masculin. Un tournoi en catégorie Mixte non qualifiable au Championnat de France aura aussi lieu.

S'inscrire au Tournoi de Beach Rugby

4. Trophée des Restaurateurs 4e édition : prenez rendez-vous ! (RAPPEL)

Pour sa 4ème édition, la Ligue Île-de-France de Rugby, coorganise et vous invite dès maintenant à la 4e édition du Trophée des Restaurateurs, qui se tiendra le dimanche 7 septembre 2025 au Rugby Club de Massy.

Un concept original, à la croisée du sport et de la gastronomie : c'est en effet **le seul tournoi où l'on marque des essais… entre deux services !**

Au menu de cette journée festive :

- 14 restaurateurs réunis pour un tournoi de rugby à 5, bien saignant mais toujours bon enfant ;
- De la gastronomie à cœur ;
- Une fanfare et de nombreuses animations pour petits et grands ;
- Et surtout, une bonne dose de convivialité et de bonne humeur.

À noter également : la présence d'une équipe Rugby Santé francilienne, invitée d'honneur, qui viendra présenter le dispositif initié par la FFR et la Ligue Île-de-France en faveur du sport santé et de l'inclusion.

Informations pratiques : Rendez-vous au RC Massy Essonne - Rue des Olympiades
91300 Massy – ouvert au public.
Précisions : l'accès est gratuit à la buvette du club accueil mais payant au village gourmand

Ce rendez-vous unique est soutenu par plusieurs partenaires majeurs de la Ligue (VINOM, OBD et UBA) que nous remercions chaleureusement et bénéficiera de la couverture de médias tels que Sud Radio, Midi Olympique, Figaro Sport, entre autres.

Venez partager avec nous une journée aussi gourmande que festive, en soutenant les 14 équipes engagées !

1. BPJEPS & CQP : Inscrivez-vous !

Dans le cadre de sa mission de développement de l'emploi et de la formation dans le rugby francilien, **l'IREF ouvre officiellement les inscriptions pour les parcours de formation suivants** :

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Rugby

- **Public cible :** futurs professionnels de l'encadrement sportif souhaitant travailler à plein temps dans le milieu sportif, notamment en club ou en structure associative.
- **Durée :** 150 heures de formation + 120h minimum d'immersion en structure.
- **Calendrier :** début le mardi 14 octobre.
- **Lieu :** Sites de formation IREF (clubs Lifr).
- **Modalités d'entrée :** dossier de candidature, entretien de motivation, et test technique.
- **Prise en charge possible :** CPF, OPCO, autofinancement…

En savoir plus

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) – Activités Physiques pour Tous / Mention Rugby

- **Public cible :** futurs professionnels de l'encadrement sportif souhaitant travailler à plein temps dans le milieu sportif, notamment en club ou en structure associative.
- **Durée :** 620h de formation + 590h d'immersion en structure.
- **Début de la session :** 15 septembre 2025.
- **Lieux :** Clubs en Île-de-France
- **Conditions d'entrée :** être titulaire du PSC1, justifier d'une expérience sportive, satisfaire aux exigences préalables (tests de sélection).
- **Financement :** contrat d'apprentissage, contrat pro, aides employeurs, Pôle emploi.

En savoir plus

2. Brevets Fédéraux : Calendrier 2025/2026

Le calendrier 2025/2026 des formations aux Brevets Fédéraux (Optimisation, Perfectionnement, Développement, Initiation-Découverte, Baby Rugby, et Rugby à 5 – Niveau 1) est disponible

Télécharger le calendrier

Les inscriptions ouvriront officiellement le jeudi 10 juillet 2025 par l'intermédiaire du Bulletin Officiel.

Nous invitons les clubs et éducateurs à consulter dès à présent les dates pour organiser leur saison de formation.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Assemblée Générale

Résultats de la 23ème Assemblée Générale Ordinaire samedi 28 juin au siège de la LIFR

1. Vérification des pouvoirs

Clubs Présents						
Département	Nombre Clubs	Nombre Licenciés	Nombre Voix	Nombre de Clubs présents	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
Paris	14	4 957	118	5	3 368	69
Seine et Marne	20	3 956	131	2	479	16
Yvelines	24	6 893	202	10	2 946	90
Essonne	27	5 115	168	8	2 350	72
Hauts-de-Seine	28	8 282	213	6	3 464	78
Seine Saint Denis	20	3 609	126	6	1 451	50
Val de Marne	15	3 667	118	7	1 828	63
Val d'Oise	12	2 196	73	3	656	20
TOTAL	**160**	**38 675**	**1 149**	**47**	**16 542**	**458**
				Soit 29,40 %	Soit 42,80 %	Soit 39,90 %

Clubs Présents et représentés						
Département	Nombre Clubs	Nombre Licenciés	Nombre Voix	Nombre de Clubs présents et représentés	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
Paris	14	4 957	118	5	3 368	69
Seine et Marne	20	3 956	131	3	727	24
Yvelines	24	6 893	202	10	2 946	90
Essonne	27	5 115	168	13	3 807	118
Hauts-de-Seine	28	8 282	213	7	3 903	90
Seine Saint Denis	20	3 609	126	6	1 451	50
Val de Marne	15	3 667	118	8	1 908	67
Val d'Oise	12	2 196	73	3	656	20
TOTAL	**160**	**38 675**	**1 149**	**55**	**18 766**	**528**
				Soit 34,40 %	Soit 48,50 %	Soit 45,60 %

2. Résultats des votes soumis à l'approbation des clubs

Approuvez-vous le Rapport Moral 2024/2025 présenté par le Secrétaire Général ?

Nombre d'électeurs inscrits :	55	représentant 528 voix
Nombre de votants :	55 soit 100 %	représentant 528 voix soit 100 %

Résultat du vote :

Oui :	505 voix soit 95,6 %
Non :	23 voix soit 4,4 %
Abstention :	0 voix

Le Rapport Moral 2024/2025 présenté par le Secrétaire Général est approuvé à la majorité par l'Assemblée Générale.

Approuvez-vous le budget prévisionnel 2025/2026 présenté par le Trésorier Général ?

Nombre d'électeurs inscrits :	55	représentant 528 voix
Nombre de votants :	55 soit 100 %	représentant 528 voix soit 100 %

Résultat du vote :

Oui :	389 voix soit 89,2 %
Non :	47 voix soit 10,8 %
Abstention :	92 voix

Le budget prévisionnel 2025/2026 est approuvé à la majorité par l'Assemblée Générale

Approuvez-vous la candidature de Monsieur Nicolas JUBIN comme Membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Île-de-France de Rugby ?

Nombre d'électeurs inscrits	: 47	représentant 458 voix
Nombre de votants	: 45 soit 95,7 %	représentant 431 voix soit 94,1 %

Résultat du vote :

Oui :	412 voix soit 100 %
Non :	0 voix
Abstention :	19 voix

Monsieur Nicolas JUBIN est élu au Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby.

Nous tenons à remercier les président(e)s et les représentant(e)s des clubs pour leur présence et la confiance accordée à la l'équipe dirigeante de la Ligue pour sa gestion.

Thierry ALLIESSE
Président

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

Michel LAUNAY
Trésorier Général

Dispositions réglementaires pour la saison2025/2026

Les rassemblements sportifs sont définis par les dispositions de l'article 218 des Règlements Généraux de la FFR, lesquelles, ne devraient pas être modifiés au titre de la saison prochaine.

Afin de mieux encadrer les rassemblements sportifs sur son territoire, la Ligue Ile de France de Rugby maintient, les dispositions réglementaires en vigueur la saison dernière :

- **Aucune restriction sur les rassemblements régionaux féminins (compétitions régionales) à l'exception du critère de proximité ;**
- **Les rassemblements régionaux masculins dans les compétitions régionales pour les catégories U16 et U19 ne sont pas autorisés pour les sections associatives ou clubs de TOP 14, de PRO D2, de Nationale et de Nationale 2 ;**
- **Les rassemblements régionaux masculins dans les compétitions régionales pour les catégories U16 et U19 sont limités à 3 clubs maximum pour les clubs de fédérale 1 ;**
- **Les rassemblements régionaux masculins dans les compétitions régionales pour les catégories U16 et U19 sont limités à 4 clubs pour les clubs de la fédérale 2 à la régionale 3.**

Dans l'esprit des dispositions fédérales réglementaires, il est important de rappeler que les rassemblements doivent être motivés par les principes suivants :

- Promouvoir, améliorer, développer et faciliter la pratique du rugby sur un territoire donné dans les catégories de jeunes et dans certaines compétitions féminines ;
- Développer la notion de solidarité entre associations ;
- Permettre la création de nouvelles équipes de jeunes et de féminines ainsi que leur participation aux diverses compétitions proposées ;
- Favoriser pour chaque équipe concernée, une composition la plus homogène possible.

La constitution d'un rassemblement doit s'appuyer sur trois éléments fondamentaux :

- le bassin de vie ;
- la mutualisation des moyens ;
- la solidarité.

Il est important de rappeler, que les rassemblements doivent permettre d'assurer la succession des effectifs des clubs participants et être en adéquation avec le projet sportif départemental.

Procédure à suivre et process de validation

- **Pour le renouvellement des rassemblements existants des équipes régionales ou fédérales :**
 - Tout rassemblement demandé au titre de la saison 2025-2026 rigoureusement identique à celui de la saison 2024-2025 sera automatiquement renouvelé.
 - Le dossier complet devra être adressé à la LIFR **au plus tard le 31 Août 2025** à l'adresse suivante : **rassemblements@idfrugby.fr**

- **Pour les nouveaux rassemblements et les rassemblements modifiés des équipes régionales ou fédérales :**
 - Tout rassemblement nouvellement créé ou tout rassemblement modifié devra faire l'objet d'un accord préalable de la part du Comité Départemental du club support du rassemblement.
 - **Le dossier devra être adressé par mail au président du Comité Départemental avant le 31 Août 2025, avec une copie à la LIFR à l'adresse suivante : rassemblements@idfrugby.fr, en indiquant sur l'intitulé du mail « Nouveau Rassemblement ».**
 - La validation définitive du rassemblement sera ensuite confirmée par la Direction Technique et par la Commission des Epreuves, de la LIFR après l'avis rendu par le Comité Départemental.

ATTENTION : Pour l'ensemble des rassemblements, devront également être transmis à l'adresse mentionnée ci-dessus :

- le document « **formulaire de rassemblement** » 2025-2026
- **l'organigramme de la structure administrative et sportive** (association bénéficiaire/support et son correspondant, éducateurs et entraîneurs, par classe d'âge et par équipe),
- **le projet sportif et pédagogique argumenté**
- **la convention de rassemblement** complétée, mentionnant le club support et signée par toutes les parties concernées pour enregistrement sur Oval-e
- (**voir documents sur le site « Sportif / Documents utiles »**)

- **En cas de dissolution d'un rassemblement :**
 - le club qui en prend l'initiative devra informer le(s) club(s) concerné(s) dans un délai suffisant, par lettre recommandée, à chacune des parties, avec copie à la LIFR et au Président du Comité Départemental, **avant le 20 juillet 2025,** afin que ce(s) dernier(s) ait(ent) le temps matériel de pouvoir s'organiser.
 - La LIFR se réserve le droit de ne pas accepter l'engagement d'une équipe dont le club n'aurait pas respecté ce principe.
 - La LIFR examinera le cas échéant, les dossiers de rassemblements hors délai pour les clubs qui seraient concernés par une dissolution de rassemblement.

Les rassemblements des Ecoles de Rugby ne sont pas concernés par les dispositions ci-dessus mentionnées et restent du seul ressort de la Commission Régionale des Ecoles de Rugby **et ne doivent en aucun cas être adressés à l'adresse mentionnée ci-dessus.**

Thierry ALLIESSE
Président

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Service Civique

Lancement de campagne 2025/2026

Pour la saison 2025-2026, seuls **23 postes** sont mis à notre disposition pour les Clubs et les Comités Départementaux entre le 1er juillet et le 31 décembre 2025.

Pour constituer les dossiers de candidature et les faire connaître à la ligue, nous vous demandons de la rigueur :

- Dans les choix de vos candidats qui en aucune manière ne peuvent être des ressources humaines pour l'encadrement technique de vos EDR ou de vos autres catégories,
- Dans la détermination des missions de vos candidats : respect des axes définis dans le dispositif,
- Dans le management du volontaire pendant toute la durée de sa mission par un dirigeant ou un salarié du club disponible et compétent,
- Dans la transmission à la ligue de comptes rendus réguliers sur le bon déroulement des missions et des formations du volontaire.
- Inscription aux formations obligatoires (Formation Civique et Citoyenne – PSC1 – Formation des tuteurs).

Sachez que des sanctions financières sont prévues par la ligue en cas de non observation de ces engagements, Il sera, en outre, demandé à chaque structure bénéficiant du dispositif, de signer une attestation d'engagement à ce respect. Sachez, également, que la FFR et l'ASP, peuvent procéder à des vérifications de la bonne exécution des missions du volontaire, et le cas échéant, sanctionner les clubs.

Pour vous aider, vous trouverez, ci-après, un descriptif du dispositif et des recommandations, qui, nous l'espérons, vous seront utiles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Patricia AMOROS, chargée de mission de la ligue ayant en charge l'instruction et la gestion des dossiers de « volontaire du service civique ».

Jean-Claude GRECO
Elu de la LIFR en charge des services civiques

Le Service Civique – C'est quoi ?

Le Service Civique permet à un jeune de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une structure à but non lucratif. Il intervient en support des bénévoles et/ou salariés sans pour autant s'y substituer et ne peut agir seul.

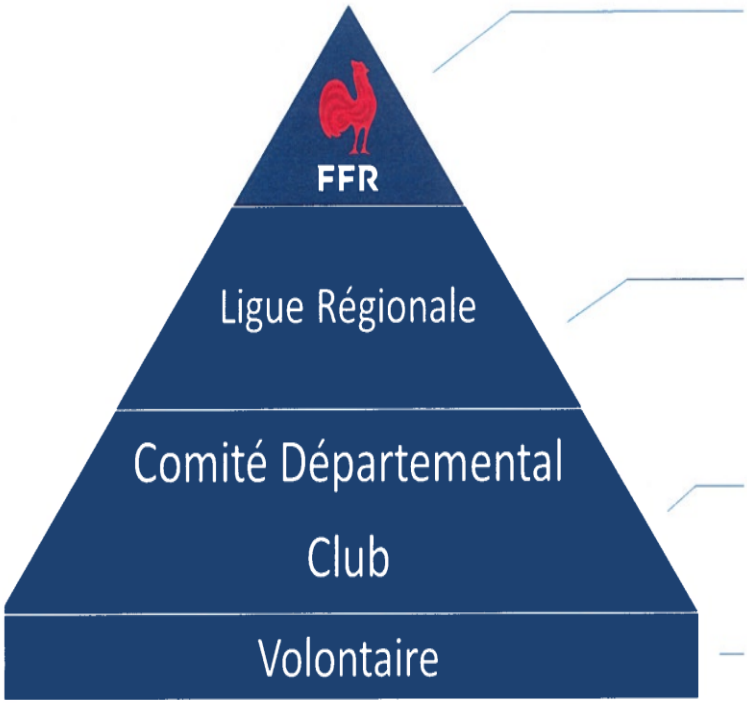
Le Service Civique – c'est qui, il fait quoi ?

- Des jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap,
- Des missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum,
- 24h hebdomadaire minimum,
- Un engagement du 1er de chaque mois.

Les 7 objectifs de la mission

- Sensibiliser à la dimension citoyenne du rugby dans toutes les catégories,
- Développer des passerelles entre le monde scolaire et le club de rugby pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes,
- Rendre accessible le rugby aux personnes en situation de handicap,
- Promouvoir la pratique du rugby comme facteur de bien-être et de santé,
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique du rugby et favoriser l'inclusion sociale,
- Favoriser la pratique du rugby féminin,
- Développer et promouvoir une dynamique écoresponsable au sein de la structure rugby.

Le Rôle de chacun



. Gère l'agrément (enveloppe, compte-rendu) . Ventile l'enveloppe par Ligue Régionale et par mois . Organise la stratégie de développement . Créé les outils (Livret, fiches missions, contenus FCC) . Forme à la gestion de l'outil ELISA
. Enregistre et signe les contrats (ELISA) . Accompagne les structures d'accueil dans la construction de la mission . Organise la FCC . Reverse l'indemnité aux structures d'accueil (FCC + PSC1)
. Accueille des volontaires . Accompagne au projet d'avenir . Forme le volontaire au PSC1
. Œuvre au développement des actions du Rugby Social Club

Questions Pratiques

Le volontaire du Service Civique est indemnisé par mois :

- Une indemnité mensuelle financée et versée par l'état de 504,98 €,
- Une aide complémentaire de 114,85 € versée par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).

La LIFR versera à la structure d'accueil une aide mensuelle **de 70 €** (qui sera versée sur le compte du club à la LIFR), à condition que les formations demandées aux volontaires soient effectuées.

Contact Ligue

Prenez le temps de bien lire le dossier et le cas échant de postuler pour votre club et en cas de besoin vous pouvez contacter : **Patricia Amoros** 01-43-42-47-13 / 06-34-48-20-92

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recrutement

Projet de plateforme de recrutement
Recensement de l'avis des clubs
(RAPPEL)

Dans le cadre de son accompagnement des clubs, la Ligue Île-de-France de Rugby envisage la création d'une **plateforme de recrutement** dédiée à la **publication d'offres d'emploi** (éducateurs, salariés, bénévoles, services civiques, alternants…) et à la centralisation des **demandes d'emploi**.

Afin d'évaluer la pertinence de cet outil et d'en adapter les fonctionnalités aux besoins du territoire, nous invitons les clubs à répondre à un court questionnaire.

Questionnaire Clubs

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Affiliations

Ouverture de la campagne des licences 2025/2026 (RAPPEL)

J'ai le plaisir de vous informer que la campagne de délivrance des licences pour la saison 2025/2026 débutera le lundi 16 juin.

Vous aurez ainsi la possibilité, dès le début de la semaine prochaine, d'initialiser les demandes de licences afin de commencer à constituer vos effectifs. Pour votre parfaite information, sachez cependant que les licences ne pourront être délivrées qu'à partir du lundi 7 juillet 2025.

Aussi, et pour permettre à tous de continuer à pratiquer le rugby en toute sécurité les week-ends des 1er, 5 et 6 juillet 2025, les licences de la saison 2024/2025 ont été prolongées jusqu'au dimanche 6 juillet inclus.

Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches et comme il est de coutume en cette période, je vous informe des nouveautés adoptées par le Comité d'Orientation Politique le 28 mai 2025.

L'ajout de nouvelles qualifications

Cette campagne des licences est notamment marquée par la création de nouvelles qualifications.

La première d'entre elles est liée à la pratique du «**RUGBY LOISIR SANS PLAQUAGE – Option Santé**», destinée aux joueurs des classes d'âges « Moins de 8 ans » et au-dessus et aux joueuses des classes d'âges « moins de 8 ans » et au-dessus afin de mieux identifier les pratiquants et d'offrir une pratique adaptée à ce public. L'obtention de cette qualification est conditionnée aux respects des obligations médicales prévues à l'article 234 des Règlements Généraux de la FFR. Concrètement, l'obtention ou le renouvellement de la licence sera soumis à la transmission :

- **Pour les mineurs** : à la réalisation d'un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur que ce soit lors de la demande d'une première licence ou d'un renouvellement, et à la transmission d'une **prescription médicale**. Si le ou la licencié(e) atteint sa majorité au cours

de la saison, il/elle doit être considéré(e) comme intégrant le régime des joueurs et joueuses majeurs ;

- **Pour les majeurs** : à la fourniture d'un certificat médical lors d'une première demande de licence. Pour tous les renouvellements, le certificat médical ne sera requis qu'à raison d'une fois tous les 5 ans pour les licenciés âgés de moins 35 ans révolus, et tous les 3 ans pour les licenciés âgés de 35 ans révolus ou plus. Ainsi, dès lors que le licencié n'est pas dans l'obligation de fournir un certificat médical, le renouvellement de la licence sera simplement conditionné à la réalisation du questionnaire relatif à l'état de santé. Dans tous les cas, le demandeur devra également transmettre **une prescription médicale**.

En pratique, les questionnaires de santé (mineurs et majeurs) et la prescription médicale seront disponibles sur le logiciel Oval-e, en bas du formulaire de demande de licence dès l'ouverture de la campagne. Il ne sera ainsi pas nécessaire de joindre ce formulaire à la demande de licence puisqu'il suffira que le demandeur atteste sur l'honneur ne pas être concerné par un certificat médical et que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé donne lieu à une réponse négative (dès lors que cela correspond effectivement à la situation personnelle du demandeur). Si ce n'est pas le cas, il sera alors tenu de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du rugby.

La deuxième nouvelle qualification concerne le **Représentant Départemental Ecole de Rugby**, dite «RDEDR». Concrètement, cet acteur incontournable des manifestations des Ecoles de rugby qui ne disposait pas encore de qualification propre, sera missionné pour intervenir sur les tournois et plateaux pour s'assurer du respect des cahiers des charges et des règles du jeu. Il sera également chargé de signaler les comportements violents auprès des organes compétents afin, dès le plus jeune âge, d'inculquer à tous les acteurs la nécessité de faire preuve de respect, quel que soit leur rôle.

La dernière qualification concerne les **Capacitaires en Arbitrage du rugby Loisir** (CAL). Ce rôle existait déjà en pratique mais, là encore, il ne disposait pas de qualification propre et les populations concernées n'étaient donc pas identifiés comme des officiels de matchs à part entière.

Pour finir, certaines qualifications existantes au sein de la catégorie des **officiels de match** voient leur intitulé évoluer puisque la qualification « AN2 » est à présent intitulée « Arbitre régional », la qualification « AN3 » correspond à la qualité d'« Arbitre fédéral » et la qualification « AN4 » à « Arbitre classé ».

Ces nouvelles qualifications seront donc proposées lors du processus de délivrance de licence (cf. annexe 1)

Scission de la classe d'âge « moins de 6 ans »

S'agissant de la première catégorie d'âge « moins de 6 ans », laquelle permet la pratique du rugby dès l'âge de 3 ans révolus, celle-ci est désormais scindée en deux catégories distinctes :

- la classe d'âge « moins de 6 ans », dénommée « Premiers pas en Ecole de rugby », laquelle concerne les joueurs et joueuses nés en 2020 ainsi que celles et ceux nés entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2021. Les licenciés de cette catégorie peuvent participer aux plateaux Ecole de rugby ;

- la classe d'âge « moins de 5 », dénommée « Baby rugby », laquelle concerne les joueurs et joueuses nés entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023 ayant 3 ans révolus au jour de la demande de licence. Ces populations ne peuvent pas participer à ces plateaux.

La Charte de protection des données à caractère personnel

La Charte de protection des données à caractère personnel relative à la plateforme Oval-e a été mise à jour afin de continuer à améliorer la gestion des données personnelles des licenciés, tout en garantissant leur sécurité et leur confidentialité.

La notice d'assurance

La FFR souscrit pour le compte de ses groupements affiliés et licenciés un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile. Elle souscrit également, pour le compte de ses licenciés, des contrats d'assurance couvrant les dommages corporels et offrant une assistance.

Le prix de la licence

La détention d'une licence en cours de validité donne automatiquement accès aux activités fédérales, aux assurances souscrites par la FFR pour le compte des licenciés (responsabilité civile, individuelle accident, assistance), un droit de priorité pour l'achat des places de matchs, l'accès au Rugby Mag, etc. La présentation du prix des licences – qui reste inchangé – a été simplifié.

Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent

Un encart réservé à la transmission de l'attestation relative à la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent a été ajouté pour toute demande de licence d'arbitre.

C'est en effet une obligation consacrée par le code du sport afin que les arbitres, sans qui les compétitions ne pourraient pas se dérouler, soient à même d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Contrôles antidopage

Le code du sport, qui fixe les règles relatives à l'organisation des contrôles antidopage, prévoit notamment que si le sportif contrôlé est un mineur, tout prélèvement nécessitant une technique invasive ne peut être effectué qu'au vu, outre de l'autorisation de l'intéressé lui-même, d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence (cf. article R. 232-52).

Pour tenir compte de ce texte, la FFR a intégré dans le formulaire de demande de licence et uniquement pour les personnes mineures sollicitant une licence « rugby compétition » (donc hors « Ecole de Rugby » et « Rugby loisir »), une case à cocher permettant aux représentants légaux de donner leur autorisation à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) pour réaliser tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prélèvement sanguin) dans le cadre des contrôles antidopage qu'elle diligente.

Ces quelques évolutions visent toutes à faire évoluer la pratique dans un cadre sécuritaire.

Comme chaque saison, je me dois également de vous rappeler l'importance de faire preuve d'une particulière vigilance lorsque vous vérifiez les informations figurant sur le formulaire de demande de licence. A titre d'exemple, il est indispensable que l'adresse électronique renseignée sur le formulaire soit bien celle du demandeur (ou de son représentant légal) puisqu'il lui appartient, par exemple, de manifester sa volonté de rejoindre le club qui sollicite une licence pour son compte, d'approuver la Charte de protection des données personnelles ou encore d'attester avoir pris connaissance des conditions d'assurance. Toute demande qui serait transmise avec une adresse courriel générique ou celle d'une autre personne sera donc refusée.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle campagne, vous trouverez également, ci-dessous, une notice qui sera consultable sur Oval-e lors de chaque renouvellement de licence dont la vérification relève de votre compétence et qui récapitule les points impératifs à vérifier sur le plan administratif pour chaque demande de licence qui vous est soumise.

J'espère que ces quelques précisions vous aideront à appréhender au mieux cette nouvelle campagne de délivrance des licences et vous rappelle, qu'au besoin, votre organisme régional est à votre écoute pour toute question complémentaire.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

ANNEXES

Les évolutions techniques du logiciel fédéral Oval-e pour cette campagne des licences 2025/2026. **Retrouvez le document ici**

La notice de renouvellement des licences à destination des associations. **Retrouvez le document ici**

Avis Hebdomadaire

Avis hebdomadaire n°1158 : Règlements Généraux 2025/2026 (RAPPEL)

Pour la saison 2025/2026, le Bureau Stratégique et le Comité d'Orientation Politique de la FFR ont adopté, lors de leurs réunions des 28 mai et 11 juin, des modifications des Règlements Généraux.

Ces modifications concernent des textes figurant dans les Titres II (Gestion des membres et des pratiquants), III (Les Compétitions, Les Challenges), VI (Dispositions financières) ainsi que les Annexes VIII (Régulation administrative, juridique et financière) et XIV (Règlement médical).

Consulter l'avis hebdomadaire

Equipes Etrangères

Demande de rencontres et tournois amicaux avec la participation d'équipes étrangères (RAPPEL)

La fin de saison et l'intersaison sont des périodes propices pour nos clubs à l'organisation de rencontres amicales, notamment avec la participation d'équipes étrangères. La Fédération Française de Rugby encourage pleinement ces initiatives, qui sont l'occasion pour les clubs de découvrir d'autres cultures rugbystiques, à travers des déplacements à l'étranger ou l'accueil d'équipes étrangères sur notre territoire.

Cependant, face à l'augmentation significative du nombre de sollicitations, il est impératif de rappeler les obligations règlementaires encadrant ce type de manifestations.

Conformément aux Règlements Généraux de la FFR, toute demande de rencontre avec la participation d'une équipe étrangère doit impérativement être adressée à la Ligue régionale concernée **au moins 15 jours** avant la date prévue de la rencontre. Les organismes régionaux doivent alors instruire le dossier afin de la transmettre pour validation à la FFR. Seules les demandes dument complétées pourront être adressées au Département des Compétitions et Stades de la FFR.

Pour rappel, toute demande doit obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- **Pour une rencontre organisée en France :**
 - Le formulaire de demande (disponible sur le site de la FFR via le lien suivant : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_xv/documents-utiles-5)
 - La liste nominative des joueurs et dirigeants de l'équipe étrangère (noms, prénoms, dates de naissance)
 - L'officialisation de la rencontre ou du tournoi par la Fédération étrangère concernée (ce document peut être transmis jusqu'à la veille de la rencontre)
- **Pour une rencontre organisée à l'étranger :**
 - Le formulaire de demande (disponible sur le site de la FFR via le lien suivant : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_xv/documents-utiles-5)
 - L'officialisation de la rencontre ou du tournoi par la Fédération étrangère concernée (ce document peut être transmis jusqu'à la veille de la rencontre)

Le respect scrupuleux de cette procédure est essentiel pour permettre aux services compétents de délivrer, dans les délais, les autorisations en conformité avec la réglementation.

A ce titre, je vous informe que toute demande transmise par une Ligue régionale moins de 7 jours avant la date de la rencontre ne sera désormais plus instruite ni traitée.

Nous vous remercions par avance de relayer ces informations auprès des clubs de vos territoires et de veiller à la stricte application de cette procédure.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

Médical

Évolution du Carton Bleu pour les plus de 19 ans

Notre sport est souvent montré en exemple sur les dispositifs de prise en charge et de prévention des commotions cérébrales quand il est comparé à ce qui existe en France dans les autres sports collectifs, de contact, de combat ou avec risque de chute. La Fédération Française de Rugby a été pionnière pour la sécurité de ses pratiquant(e)s en mettant en place en 2018 le dispositif carton bleu.

Toute suspicion de commotion cérébrale (maux de tête, vertiges, regard hagard, désorientation, démarche ébrieuse, attitudes, mouvements et propos anormaux, perte de connaissance même brève), après chocs (avec ou sans contact parfois sur le crâne), doit faire sortir du terrain sans délai la ou le concerné(e) en compétition comme à l'entrainement.

Aujourd'hui les arbitres sont les plus aguerris à cette règle. Mais on oublie souvent que tout membre du staff peut aussi pendant, après et en dehors des matchs le signaler et faire déclarer en ligne un carton bleu sur le site de la fédération par l'administrateur du club. C'est dans l'intérêt des licencié(e)s, d'autant que l'apparition des symptômes peut aussi être retardée jusqu'à 48h ou plus parfois. Le process reste le même et doit respecter les délais imposés sans reprise des contacts et le protocole de retour au jeu. La licence est bloquée tant que persiste au moins un des symptômes de l'auto-questionnaire que reçoivent par mail les licencié(e)s avec le certificat à faire signer par un médecin après examen clinique. Les 2 documents sont toujours à renvoyer à la commission médicale de la ligue régionale pour déblocage.

Il a été démontré qu'un second impact au cours de la phase de récupération post-commotion allongeait considérablement cette période de récupération. Dans quelques cas, les symptômes commotionnels peuvent alors s'installer de façon durable. A l'inverse, la majorité des survenues de commotions cérébrales isolées, ayant respectées la conduite à tenir, évoluent définitivement sans aucun symptôme le plus souvent.

World Rugby a donc renforcé la règle pour les amateurs de plus de 19 ans en imposant une absence de compétition qui passe de 10 jours à 21 jours. Ainsi, dès la saison prochaine 2025/2026, le protocole carton bleu sera modifié pour les plus de 19 ans présentant une suspicion de commotion cérébrale, sans en avoir présenté une dans les 12 derniers mois, en augmentant le délai sans match à 21 jours.

Une fois le carton bleu validé, il ne peut pas être contesté ni annulé. Il pourra, peut-être toujours, y avoir des déclarations par excès mais il en va de la responsabilité de chacun de se sensibiliser et de s'intéresser à la reconnaissance d'une suspicion de commotion cérébrale dans notre sport. Le protocole HIA du rugby professionnel ne s'applique en aucun cas au monde amateur. Le doute profite à la santé des joueuses et joueurs.

À cet effet, une vidéo de sensibilisation pour reconnaître les commotions cérébrales, destinée au grand public qu'ils soient parents, jeunes, joueuses, joueurs, officiel(le)s de match et membres des staffs est diffusée par la FFR en libre accès.

Regarder la vidéo

Vous comprendrez ainsi aisément que l'évolution de cette règle n'a pas pour but de pénaliser nos joueurs mais de leur permettre de pratiquer leur sport en toute sécurité et de profiter au maximum des bons moments que procure le rugby.

La commotion cérébrale c'est l'affaire de toutes et tous !

Olivier CAPEL
Président du comité médical

Installations

Soutien dans la rénovation des bâtiments existants de votre club : exprimez votre intérêt avant le 15 juillet (RAPPEL)

Améliorer la qualité des installations de vos clubs est l'une de nos priorités.

Le programme « 5+5=20 » monté avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) a été une première action en ce sens. Il s'est traduit par 20 millions d'euros investis dans les installations permettant à 207 clubs d'avoir des vestiaires, maisons du rugby ou terrains améliorés.

Dans la continuité, nous allons relancer avec l'ANS un programme « 2,5 = 5 », permettant d'investir cette fois 5 millions d'euros dans les installations.

Mais si je vous écris aujourd'hui, c'est pour vous parler **du programme innovant** monté avec notre partenaire TotalEnergies, via sa filiale TotalEnergies Marketing France, **pour la rénovation énergétique de vos bâtiments existants. Ce programme doit permettre de favoriser leur optimisation**.

Quel est le processus à suivre ?

1. TotalEnergies Marketing France effectue gratuitement une première analyse de vos locaux pour déterminer avec vous les travaux qu'il serait souhaitable de réaliser afin d'améliorer leur efficacité énergétique.
 - Sont principalement concernés les vestiaires ou club-houses nécessitant une isolation ou une amélioration des systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude.
 - Notre objectif : ne plus avoir de vestiaires ou de bâtiments s'apparentant à des « passoires thermiques ».

2. Vous disposerez, ainsi que votre collectivité ou le propriétaire des installations :
 - D'une première estimation du montant des travaux nécessaires pour leur rénovation,
 - Mais aussi d'une estimation du montant des primes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) qu'il serait possible d'obtenir, et qui permettent de réduire le coût de l'investissement.

3. Ces premiers éléments vous permettront d'avoir un échange concret, par la suite, avec votre collectivité ou avec le propriétaire des installations, avec une estimation du montant des travaux et des primes CEE potentielles.

4. Si vous êtes intéressés par cette offre non engageante, merci de bien vouloir faire part de votre candidature en remplissant le questionnaire suivant **avant le 15 juillet 2025 :**

Répondre au questionnaire

5. Votre candidature, dès réception, sera transmise aux équipes de TotalEnergies Marketing France, qui prendront ensuite contact avec vous pour démarrer l'analyse de votre dossier et en estimer le potentiel.

En vous souhaitant le meilleur pour la fin de saison à venir et la future saison ! Vive le rugby !

Florian GRILL
Président

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Appel à candidature pour un poste au sein du Comité départemental de rugby de Paris en tant que Conseiller(e) Technique Départemental(e) de Clubs (RAPPEL)

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et des pratiquants du Comité de Rugby de Paris, en complémentarité avec les actions de la LIFR et de la FFR, le CD75 recrute un Conseiller(e) Technique Départemental(e) (F/H).

Télécharger l'annonce

Votre dossier complet de candidature (avec votre lettre de motivation et votre CV) est à adresser par courriel à l'adresse suivante : secretariat@parisrugby.fr copie asampermans@parisrugby.fr sous la référence « Candidature CTD »

Programme « Femmes dirigeantes » de la Région Île-de-France : Appel à candidature du 25 juin au 16 août

Dans le cadre de son dispositif ***"Ensemble pour la parité 2028"*** et dans le cadre de la Loi du 2 Mars 2022 imposant la parité au sein des comités directeurs des comités sportifs régionaux, à l'horizon 2028, la Région Île-de-France a décidé d'accompagner ***"les femmes dirigeantes licenciées"*** dans leur fonction et pour celles qui le souhaitent d'accéder à plus de responsabilités.

Une cinquantaine de **femmes licenciées** déjà dirigeantes seront choisies pour suivre le programme "Ensemble pour la parité 2028 !" qui débutera du **22 Septembre au 8 Décembre 2025**.

Pour cela, la Région Île-de-France lance un **second appel à candidature** du **25 juin au 16 août 2025.**

Comme pour le premier appel à candidature, il s'adresse à toutes les femmes dirigeantes, licenciées dans un club sportif, un comité départemental ou régional sportif de la Région Île-de-France

Un programme composé à la fois :

- de modules au choix dispensés en distanciel pour enrichir son parcours (gestion financière, gestion RH, Notions juridiques, médias, etc..)
- de 3 séquences de 1 journée 1/2 de développement personnel
- d'un mentorat pour chaque dirigeante tout au long du troisième trimestre 2025 avec un expert ou une experte dédiée selon les disponibilités de chacune

Et enfin 2 temps forts collectifs de réseaux avec l'ensemble des acteurs de l'environnement sportif francilien pour construire la parité Ensemble !

Le lancement officiel du programme pour les 36 candidates retenues aura officiellement lieu le lundi 22 Septembre 2025 de 19h à 21h à l'auditorium de la Région Île-de-France (Présence obligatoire)

contact : Ensemblepourlaparite2028idf@gmail.com

Candidater

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

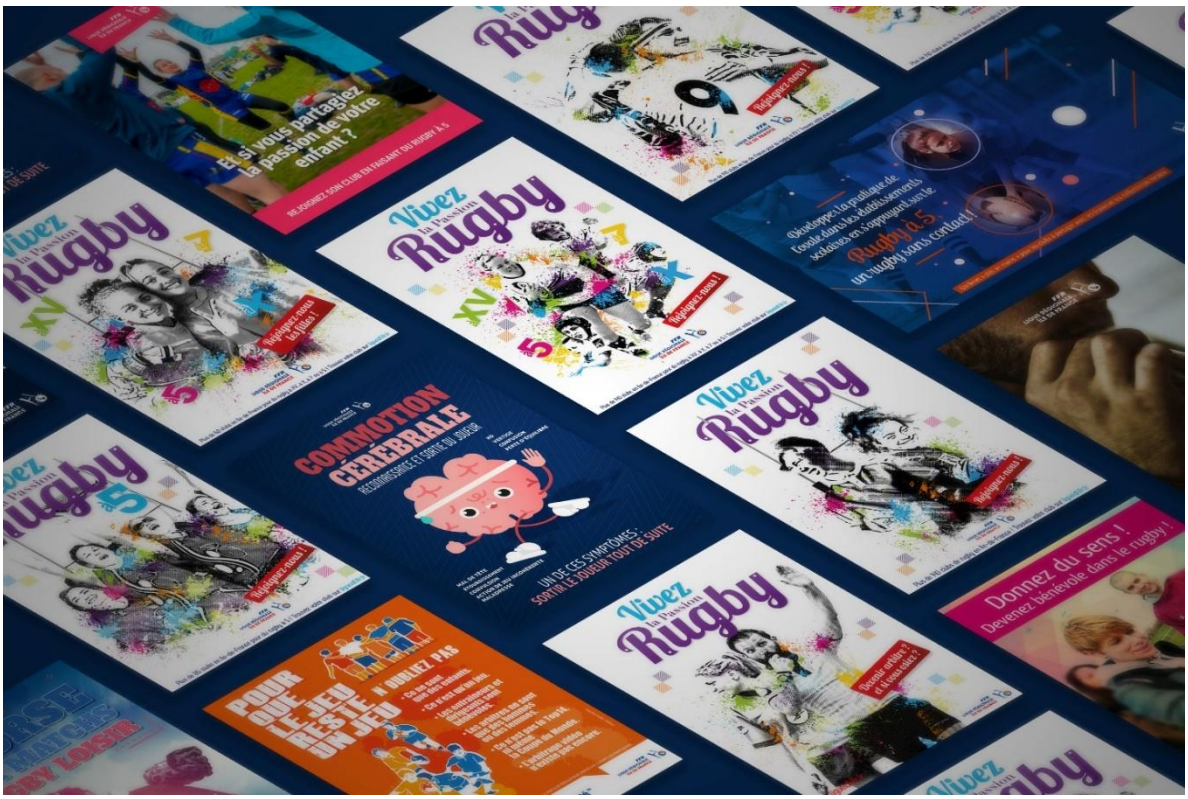
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Chantiers de la mandature

Augmenter le nombre de licenciés

1 - Apporter un soutien accru à nos EDR en lien et au soutien de nos Comités Départementaux.
2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques.
3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos CD.
4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, …)
6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes EDR et des actions dans les QPV.
7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licenciés.
9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants.

Aider les clubs et les bénévoles

10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques.
12 - Recruter des bénévoles et aider les clubs à se structurer et à grandir.
13 - Renforcer notre IREF et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles.
14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations.
15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

Assumer un rôle citoyen

16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences.
17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.
18 - Favoriser la création de sections de Rugby Santé.
19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs.

Faire rayonner le rugby francilien

21 - Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau.
22 - Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et joueurs.
23 - Relancer les sélections régionales et départementales.
24 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
25 - Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.
26- Faire rayonner le Rugby Francilien à l'international et nouer des liens avec les Ligues et les Clubs étrangers pour favoriser les échanges.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !